

PROBLEMES DE METHODE: LES THEORIES FRANÇAISES SUR LES ECOLES ROMANES

Plus que tous autres, sans doute, les spécialistes français de l'archéologie médiévale se sont préoccupés de dénombrer et de définir ce qu'on appelle couramment les écoles romanes. Il s'agit, on le sait, de familles d'églises présentant des ressemblances structurales et ornementales assez grandes pour qu'on soit tenté de les grouper et d'adapter les groupes ainsi définis à des unités territoriales, provinciales ou régionales: Normandie, Auvergne, Provence, Languedoc, Poitou, etc. Les archéologues français ne se sont pas enfermés dans les limites territoriales de la France des XI^e et XII^e siècles, ni même dans les limites actuelles; en ceci, ils ont eu grandement raison. La région rhénane, par exemple, correspond assez bien à une école qui, au Moyen âge, occupait un territoire relevant du Saint-Empire romain germanique; actuellement, ce territoire est largement partagé entre la France, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas; de même, il est impossible de parler des écoles du Sud-Ouest sans regarder au-delà des Pyrénées vers l'Espagne; l'école normande, enfin, étend son domaine au-delà de la Manche sur une partie notable de la Grande-Bretagne. Les théories françaises sur les écoles romanes peuvent donc avoir, de ce fait, une résonance internationale; il est hors de doute qu'elles en ont eu une effectivement même pour être discutées sur certains points.

Elles ont été formulées pour la première fois à une époque assez reculée pour qu'il soit possible et, nous l'espérons, utile d'en retracer rapidement l'évolution. Parmi les pionniers français de l'archéologie médiévale, il faut faire une place de choix à Arcisse de Caumont, auteur de *l'Abécédaire d'archéologie*; ce livre a connu des éditions successives échelonnées de 1850 à 1867; il a formé au moins une ou deux générations d'archéologues. On y trouve une théorie des «régions monumentales», le terme «école» n'étant pas encore uniformément adopté; Caumont en

définit sept; l'entreprise était d'autant plus digne d'estime que l'auteur ne disposait pas des éléments d'information que nous avons aujourd'hui ce qui, d'ailleurs, ne veut pas dire que ces derniers soient parfaits et complets; il s'en faut, hélas, de beaucoup. Cet exposé théorique est purement géographique; il ne comporte aucun élément historique qui tendrait à définir, au sein de chaque région, une évolution chronologique ou à établir, entre les régions, une sorte de hiérarchie mettant en évidence chez les unes, des éléments précoces et, chez les autres, des éléments tardifs; une carte accompagne cet exposé; hâtons-nous de dire qu'à notre avis c'est un accessoire superflu et dangereux; dans l'esprit de l'auteur, cette carte n'était sans doute qu'une approximation; dans l'esprit de lecteurs trop confiants elle pouvait faire naître l'idée terriblement fautive que les régions monumentales peuvent être délimitées comme on délimite sur le terrain ou sur une carte un état moderne, un département ou une province.

A peu près en même temps, Viollet-le-Duc publiait son célèbre *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*. Le problème des écoles y est abordé dans les articles intitulés: Architecture (t. I, 1854), Ecoles et Eglise (t. V, 1861). Dans ce dernier article, il définit huit écoles dont trois sont très arbitrairement désignées (école française, école franco-champenoise et école champenoise) tandis que l'école d'Auvergne est fâcheusement sacrifiée. La théorie de Viollet-le-Duc s'appuie sur des postulats pseudo-historiques très pauvres selon lesquels, par exemple, les fiefs et les diocèses du Moyen âge étaient des unités fermées, sans rapports mutuels, selon lesquels aussi, l'art roman est un art de moines, comme s'il n'y avait pas eu de cathédrales romanes et comme si précisément, les moines n'avaient pas, pour leur part, multiplié les relations les plus complexes à travers tout l'Occident chrétien. Débarrassée donc, de cette argumentation pseudo-historique très contestable, la théorie de Viollet-le-Duc, comme celle d'Arcisse de Caumont a des assises géographiques ou, si l'on préfère, topographiques. Quand le célèbre architecte reprendra la question vers 1872 à l'occasion de l'établissement de la *Carte des Monuments Historiques de la France*, il définira non plus huit mais treize écoles, isolant la Saintonge du Poitou, le Languedoc de l'Auvergne et découvrant l'école rhénane passée sous silence dans le *Dictionnaire*.

Voici qu'apparaît, toujours dans le même temps, une autre

théorie des écoles, celle que Jules Quicherat a enseignée à l'Ecole des Chartes et qu'il a publiée dans la Revue archéologique en 1852; on la retrouve en 1886 dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par Robert de Lasteyrie. Quicherat est un adversaire résolu de la méthode géographique, peut-être parce que l'Ecole des Chartes n'accordait à cette discipline qu'une attention pour le moins distraite; on pourrait penser que, par compensation, Quicherat aurait abordé le problème en historien; pas davantage. Il est le champion d'une théorie purement structurale. A ses yeux, les églises se groupent selon un seul critérium: la voûte du vaisseau principal laquelle commande la structure générale de l'édifice. Partant de ce principe, il définit quatre groupes déterminés par les voûtes longitudinales en berceau normal ou brisé, par les voûtes transversales caractérisées par Saint-Philbert de Tournus, par les voûtes dites croisées, d'arêtes ou d'ogives, et par les coupoles sur trompes ou sur pendentifs.

Il est vraiment trop facile de démontrer que cette théorie réduit la classification des églises à une méthode très proche de celles qu'utilisent les naturalistes; elle ne tient pas compte des nefs non voûtées; elle fait une part réduite aux nefs sans bas-côtés; elle aboutit à faire d'une seule église, Saint-Philbert de Tournus, un groupe; elle écarte délibérément tout facteur historique ou géographique; elle laisse dans l'ombre les matériaux et les éléments décoratifs, bref tout ce qui donne à une église ou à un groupe d'églises de la couleur, de la vie, de la saveur. Sous une apparence de rigueur scientifique, elle est effroyablement desséchante.

Fort heureusement, des esprits moins rigides ont réagi. Parmi eux, citons Anthyme Saint-Paul, auteur d'une étude publiée en 1877 dans *l'Annuaire de l'archéologie française*, puis de *l'Histoire monumentale de la France* éditée en 1883 et réimprimée plusieurs fois jusqu'en 1909. Cet archéologue définira tour à tour treize, puis quinze écoles. A Caumont et à Viollet-le-Duc, il a emprunté une méthode topographique à vrai dire flottante puisque ses écoles ne s'accordent pas exactement avec celles de ses devanciers et puisque lui-même a varié quant à leur nombre global; à Quicherat, il a emprunté une tendance à accorder une importance primordiale au système piliers-voûtes, c'est-à-dire une méthode structurale. A notre avis, il a eu le mérite de ne pas confondre Poitou et Saintonge, d'isoler le Limousin du Languedoc et

de reconnaître implicitement que sa méthode n'était pas infallible; on découvre cet indulgent scepticisme au tournant d'une page où il essaie de définir l'école des Pays de la Loire dont l'originalité, écrit-il, est «presque de n'en point avoir», cela ressemble à une naïveté, ce n'en est sans doute pas une; mais Anthyme Saint-Paul, plus ou moins prisonnier d'une méthode qui n'admettait point qu'il y eût une tache blanche sur la carte, s'en est tiré par une boutade; cela n'est pas monnaie courante en archéologie.

Avec Auguste Choisy, auteur d'une remarquable *Histoire de l'architecture*, publiée en 1899, nous retrouvons un architecte de profession. Fait paradoxal, cet architecte est beaucoup moins entiché de préoccupations structurales que l'historien Quicherat; il manie, par contre, avec une certaine autorité, des considérations historiques relativement neuves pour son temps; à propos de l'école rhénane, il entrevoit le rôle joué par les prototypes carolingiens; il insiste sur le groupe des églises des routes de pèlerinages (Sainte-Foy de Conques, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Jacques de Compostelle) et sur le rôle de Cluny, autant d'idées appelées à être reprises, développées (parfois jusqu'à l'exagération systématique) par les archéologues du XX^e siècle.

Analyser en détail les théories de ceux-ci nous entraînerait bien loin. Notons, à l'actif de Camille Enlart (Manuel d'archéologie française), à côté d'affirmations contestables, des idées justes quant à l'exceptionnelle mobilité des moines, quant à l'impossibilité de faire intervenir les limites des états modernes dans les tentatives de définition géographique des écoles, quant à l'absence de coupure réelle entre les structures dites romanes et les structures dites gothiques. A Quicherat, il emprunte l'idée ingénieuse selon laquelle certaines églises à croisées d'ogives sont encore des églises romanes; à vrai dire, il exprime cette idée dans les chapitres qu'il écrit dans le tome I de l'*Histoire de l'art* publiée sous la direction d'André Michel, on ignore pourquoi il ne la reprend pas dans son *Manuel d'archéologie*.

Après lui, Robert de Lasteyrie, Eugène Lefèvre-Pontalis, J. A. Brutails, Louis Bréhier, François Benoit, pour ne citer que des disparus aborderont tour à tour le problème, chacun avec sa tournure d'esprit; personnellement, nous serions très tentés de souligner la finesse de pensée de J. A. Brutails. Disciple de Quicherat et de Lasteyrie, auteur de remarquables traités didac-

tiques (*Précis d'archéologie du Moyen âge, Pour comprendre les monuments de la France et d'une Géographie monumentale de la France aux époques romane et gothique*, il essaie de démêler les facteurs tendant à créer une certaine unité de ceux qui ont été, au contraire, générateurs de diversité; il convient qu'il y a eu des monuments aberrants, hors-série, résultant de facteurs humains qu'on n'emprisonne pas dans des formules pseudo-scientifiques; il s'incline devant l'impossibilité de tout introduire dans des cloisons étanches; méridional, il souligne complaisamment et, nous le croyons, à bon droit, que la France du Midi a été, à l'époque romane, plus activement créatrice que le France du Nord, en particulier par les solutions relatives au voûtement et au contre-butement des voûtes.

On ne peut s'empêcher toutefois de souligner que tant d'efforts n'ont pas abouti à une solution qui rallierait tous les suffrages. Autant d'auteurs, autant de théories quant au nombre et à la désignation des écoles. Dans un livre assez combattif, (*L'humanisme roman*, Rodez, 1942), M. Pierre Francastel a pu ironiser facilement sur ces fluctuations de la pensée des grands maîtres de l'école archéologique française

Nous oserons dire, à notre tour, que ces fluctuations ne sont pas nécessairement capitulation ou signe d'impuissance; elles sont le reflet de la réserve prudente et délicate avec laquelle les savants —les vrais—doivent manier les faits d'ordre artistique qui sont essentiellement des faits humains avec tout ce que ce dernier qualificatif exige de nuances dans la pensée et dans l'expression. Nous permettra-t-on de reprendre, en les ordonnant autrement, les propositions que nous formulions à la fin d'un ouvrage de caractère régional, (*L'art roman en Poitou Paris*, 1948)?

Les désignations d'écoles par des termes de caractère régional ou provincial sont commodes, nous dirions presque indispensables dans un exposé didactique; elles n'en sont pas moins dangereuses parce qu'elles utilisent des termes mal définis; elles adoptent comme cadres, de grandes unités féodales dont les contours ont été, en réalité, constamment mouvants; pensons au dualisme de la Bourgogne ducale et comtale; pensons aux pénétrations angevines en Poitou, etc.; prendre ces expressions dans le sens géographique est aussi dangereux; nul ne contestera l'unité physique de la Bretagne; personne n'a jamais sérieusement

songé à définir un art roman breton original; ces désignations réduites à de sèches étiquettes ne tiennent pas compte des déplacements de maîtres d'oeuvres ou de sculpteurs que de rares textes nous révèlent (Guinamondus, moine de la Chaise-Dieu, se rendant d'Auvergne à Périgueux pour y sculpter un tombeau); elles ne tiennent pas compte de la présence concurrente de mouvements artistiques discordants (Cluny et Cîteaux dans le cadre de la Bourgogne), facteurs de diversité beaucoup plus que d'unité; elles passent sous silence une multitude de faits d'ordre humain dont nous ne pouvons que soupçonner les incidences, les liens tissés d'une région à une autre et souvent à grande distance par les associations de prières, par les transferts de reliques, par les conciles interdiocésains, par les cérémonies de consécration dont certaines réunissaient jusqu'à vingt ou trente archevêques, évêques ou abbés sans compter les grands féodaux; quand on a entrevu le rôle joué par les grands pèleriages on s'est aperçu que les cadres conventionnels se trouvaient brisés.

La définition des écoles manque trop souvent d'assises historiques certaines et d'éléments chronologiques. De cela, on peut dire que le mal est sans remède, tant nos éléments d'information sont affreusement pauvres. Elle ne tient pas compte, si paradoxale que soit cette remarque, des monuments disparus remplacés par des édifices gothiques ou irrémédiablement détruits. Nous ne pensons pas exagérer en disant que notre connaissance de l'art roman repose sur les épaves — de magnifiques épaves, au surplus! — d'un patrimoine artistique horriblement mutilé.

Voilà qui devrait nous guérir d'un excès d'optimisme et d'une imprudente confiance. Il y a, fort heureusement, de quoi nous rassurer un peu. Il subsiste, cependant, des éléments positifs sur lesquels nous pouvons raisonnablement nous appuyer. Il convient, toutefois, de ne les utiliser qu'à bon escient. Nous ne pensons pas, par exemple, qu'on puisse fonder des conclusions solides sur les parentés que des églises peuvent présenter entre elles quant à leur plan; sur un même type de plan on peut bâtir des édifices fort dissemblables selon les matériaux employés, selon les proportions en hauteur, selon le mode de voûtement, selon la part accordée au décor; c'est plutôt dans ces divers domaines que les rapprochements peuvent être fructueux; la similitude des matériaux, l'unité relative de la structure des voûtes et des piliers, les emprunts faits à une même grammaire

ornementale sont plus riches d'enseignements véritables que les comparaisons abstraites faites sur le plans.

La notion d'école ou, si l'on préfère, la notion de groupe s'acquiert par l'enquête sur le terrain, par le dénombrement méthodique des formes identiques; elle se confirme par l'observation des nuances souvent subtiles perceptibles dans certaines zones de contacts; rien de plus démonstratif, par exemple, qu'une tournée périphérique du Massif Central, de masse roches dures, en suivant les lisières des pays calcaires qui le ceignent; il y a là des facteurs physiques qui ont puissamment joué sur la structure, sur le décor et sur la couleur des églises.

Nous sommes revenus du pessimisme à l'optimisme; mais cet optimisme doit, malgré tout, se tempérer de prudence. Admettons, une fois pour toutes, que nous rencontrerons des monuments aberrants, étrangers au milieu dans lesquels ils ont été implantés. Pourquoi? Parce que, nous l'avons déjà rappelé, à l'origine de toute oeuvre d'art il y a des hommes; il y a une réalité humaine qui s'est dissoute dans un passé vieux de huit ou neuf siècles; cette réalité, c'était la vie et la vie, variée et fluide, ne se coule pas aisément dans des chapitres de livres, si méthodiquement qu'on veuille les ordonner.

RENÉ CROZET

Professeur d'histoire de l'art
à la Faculté des Lettres de Poitiers